

Groupe de Travail des directeurs du 08/02/2024

Compte-rendu

Les chargés d'école et faisant fonction bénéficient de 12h de formation à la prise de fonction.

Pour les candidats à un poste de direction :

- L'inscription sur liste d'aptitude est conditionnée à un avis favorable de l'IEN ou à un entretien devant une commission.
- Ensuite, formation de 12 jours à N-1 (année précédant la nomination) .
- Un avis favorable et l'assiduité à la formation conditionnent l'accès aux postes de direction.

Pour les directeurs tout juste nommés sur un poste (néo-directeurs) :

- 11 jours de formation.
- Contenus des formations pérennisés à N-1, N, N+1, N+2. Les directeurs n'auront pas les mêmes contenus lors des formations successives (thèmes abordés différents à chaque formation).

Pour les directeurs déjà en poste :

- 2 jours/an de formation (depuis 2020) → Pour le moment, pas de mise en place à cause des problèmes de remplacement.
- Formation obligatoire tous les 5 ans (pas plus d'informations pour le moment)

FORMATIONS 2023-2024

Formation des candidats à un poste de direction :

- ASH : 6h
- Les missions des directeurs, la communication écrite : 6h
- Le numérique : 3h
- Les relations avec les familles et la municipalité : 3h
- La protection de l'enfance et le harcèlement : 3h
- Hygiène et sécurité, manipulation des extincteurs : 3h
- Présentation des services de la DSDEN : 3h

Formation des chargés d'école et faisant fonction :

- Onde numérique, hygiène, santé, sécurité : 6h

- Agenda du directeur, les relations avec les familles, les différents conseils, les élections, le cadre administratif : 6h

Remarques :

- Les tuteurs des nouveaux directeurs ont disparu. Il faudrait des tuteurs sur des écoles équivalentes, dans le même secteur, sur proposition de l'IEN.
- Les chargés d'école ont-ils droit à un tuteur ?
- Une formation sur les relations avec les collectivités serait souhaitable.

Formation des néo-directeurs :

- Numérique et gestion des comptes : 6h
- Mener une réunion, retours sur leur vécu: 6h

Remarque :

Un temps d'échanges de pratiques pendant les réunions de directeurs serait souhaitable.

Formations à venir :

- Comment monter des projets : 3h
- Communication, prévention des conflits : 3h
- Liaison GS/CP : 3h
- Climat scolaire : 6h
- Stage en immersion SEGPA : 6h
- Retour de stage: 3h
- Elèves à besoin éducatif particulier (EBEP) : 3h
- Analyse pratique : 3h
- Violences sexuelles
- Bien-être à l'école
- Harcèlement à l'école suite à la violence intra-familiale

Remarque :

- Le contenu des formations est complet et semble correspondre aux besoins exprimés sur le terrain.

Formation des directeurs expérimentés :

- Demande de formation sur l'ASH (les différentes structures, le dispositif d'autorégulation DAR...).
- Demande de formation autour du numérique.
- Demande de formation autour du portail ARENA et notamment du LPI (Livret de parcours inclusif) pour les PPRE, Gevasco... qui semble avoir des problèmes de fonctionnement.
- Demande de formation sur les sorties (normes d'accompagnement...)

Formation générale :

Dans le PAP 2023, une sensibilisation à la manipulation des extincteurs a été demandée.

Dans le cadre du plan de formation, une formation aux premiers secours est envisagée. Des formateurs de l'EAFC (Ecole Académique de la Formation Continue) pourraient s'en charger à condition de trouver les financements nécessaires.

L'ENT

- Le 2nd degré bénéficie d'une aide du département pour l'ENT.
- Pour le 1^{er} degré, il n'y a pas d'aide dans l'académie de Limoges ; ce sont des entreprises privées qui développent les ENT.
- Il n'y a pas d'ENT national.
- Beneylu est en lien avec Onde. Onde se décharge sur Beneylu.
- Le DASEN voudrait demander une aide au département pour le finacement d'un ENT 1^{er} degré (Beneylu de préférence car en lien avec Onde).

Magister :

- plateforme présentée comme un espace collaboratif.
- possibilité d'avoir accès à ADN (aide pour les directeurs pour le numérique)
- mini vidéo d'1min30 sur comment détecter un mail frauduleux
- clé USB du directeur avec tout ce qui est utile pour la direction (boîte à outils du directeur)
- espace forum : tous les directeurs du département y auront accès afin de pouvoir échanger.

Remarque :

- J. Bonilla de la Plata et L. Roussel proposent la possibilité de prendre RDV avec eux afin de rendre l'ordinateur des directeurs plus fonctionnel (création d'onglets, de raccourcis sur l'ordinateur pour faciliter, simplifier le travail).